



Cotisations --- Saison 2016/2017



Adhésion au Club obligatoire

60€ *

* L'adhésion comprend la possibilité de participer aux assemblées Générales et de s'y faire élire, la participation aux manifestations du club (hors gala), etc.

	Cotisation de l'Activité	
	Saint Prissiens	Non St Prissiens
Groupe Baby gym avec Parents	150 €	185 €
Petite enfance sans les parents, loisirs et autres	170 €	205 €
Clubs Poussines	250 €	285 €
Clubs	300 €	335 €
Perfectionnement Poussines	320 €	355 €
Perfectionnement groupes à 3 cours	370 €	405 €
Perfectionnement groupes à + de 3 cours	390 €	425 €

Déduire 10€ par personne supplémentaire de la même famille

Règlement de la cotisation :

Chèques vacances ou coupons sports remis avec le dossier sinon, chèque bancaire libellé à l'ordre LES ECUREUILS (*possibilité de payer en 3 fois : débité en octobre, janvier et mars*), ou espèces. Aucune autre date d'encaissement n'est possible sans accord préalable,

Pour les groupes féminins allant en compétition, il sera impératif d'acheter la tenue du club avant le 20/10/16

** Le DON AUX ŒUVRES

Nous proposons aux familles imposables sur les revenus d'effectuer un don aux œuvres, par tranche de 10€.

Celui-ci ajouté au montant de l'adhésion est récupérable sous forme de déduction fiscale sur le montant de votre imposition à hauteur de 66%.

(exemple : pour un don de 40€, le reçu fiscal sera de 100€ et vous apportera une déduction de 66€)

A cet effet, nous vous délivrerons un document Cerfa officiel en fin d'année 2016.

Déduction fiscale effectuée, **l'inscription vous aura coûté moins cher qu'en ne faisant pas le don.**

Le principe du don est une source de revenus importante et utile pour notre club car il permet d'investir dans une meilleure organisation et un meilleur accueil des sportifs